



Expulsions hlm besoins de conseils

Par **Michèle93**, le **18/04/2008 à 09:52**

Bonjour
Je viens vers vous, car je ne sais pas où me tourner..
je suis locataire d'un logement HLM depuis 10 ans, et suite à un divorce en 2002 j'ai eu des difficultés à régler mon loyer (seule rmi).
J'ai eu des périodes où je travaillais et donc je pouvais payer mon loyer.
D'autres périodes pas simple où payer 570 euros de loyer quand on en touche 380 est du domaine de l'impossible (avec en parallèle une bataille juridique sanglante contre le père de ma fille, qui a abandonné Ma fille en Tunisie ! sous sa garde) Donc beaucoup d'allers retours avec la Tunisie, ce qui coûte beaucoup d'argent ! Et pas de temps pour travailler.
Bref aujourd'hui l'expulsion est en route et ma vie a radicalement changé
Je vie en couple, mon ami a la garde de ces deux enfants (2 ans et demi et 4 ans) et j'ai appris deux jours avant la commission d'expulsion que j'étais enceinte !! Mon ami travail et on paye le loyer .
J'ai apporté directement les nouveaux éléments à la préfecture (à la personne qui s'occupe de mon dossier mais ne prend pas de décision) Elle m'a dit en substance, que je pouvais ou avoir un sursis ou garder le logement par rapport aux enfants avec la loi de juillet (Quel est cette loi ? je n'est pas été fichus de lui demander tellement j'étais stresser)
La commission s'était le 10 avril et depuis rien !
J'attends, dans un état de stress insupportable J'ai tel à la préfecture mais on me répond qu'on ne peut rien me dire, j'y suis donc aller mais même réponse.
En regardant sur le net, je lis que enceinte et jusqu'à un an de mon BB on ne peut pas nous expulser.. Bref ici le service social est débordé et personne pour répondre à mes questions Quand pensez vous ? doit je prendre un avocat si l'expulsion est décidée ?
Merci de m'avoir lue, et de vos éventuelles réponses (j'espère avoir été clair !!) Michèle